



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/12/2019

Dossier complet le :

17/12/2019

N° d'enregistrement :

2019,4168

### 1. Intitulé du projet

Extension d'une plateforme logistique au sein du pôle d'activités Haute Picardie

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAKALU SAS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Stephane Croxo, Directeur général Makalu SAS

RCS / SIRET

8 5 0 4 5 4 8 4 4 0 0 0 1 8

Forme juridique

SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie   | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br><i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>                                  |
|---|--|
| 1. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.  | L'établissement sera soumis à autorisation au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2 et ne fera pas partie des cas d'établissements soumis à évaluation environnementale systématique. |
| 39. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher (...) ou une emprise au sol (...) comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> . | L'emprise au sol de la plateforme sera, à terme, d'environ 36 010 m <sup>2</sup> .   |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Actuellement, l'entrepôt logistique est autorisé pour l'exploitation d'une cellule de stockage de 12 000 m<sup>2</sup> (en cours de construction). Il a fait l'objet d'un permis de construire au titre de l'urbanisme ainsi que d'un dossier d'enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées en 2018. Le projet initial a été exempté d'étude d'impact. Le développement actuel de la société DE RIJKE Picardie, société exploitante de l'entrepôt, a entraîné la nécessité de lancer le projet d'extension, objet de la présente demande. Ce projet concerne ainsi l'extension de l'entrepôt en cours de construction, par l'ajout de deux cellules supplémentaires de 11 785 m<sup>2</sup> et 10 770 m<sup>2</sup>, de bureaux, locaux sociaux et locaux techniques. Les zones extérieures seront occupées par les voies de circulation, des zones de stationnement pour les poids lourds et les véhicules légers, une réserve d'eau pour les services de secours extérieurs et des bassins de régulation et infiltration des eaux pluviales et de confinement d'éventuelles eaux d'extinction incendie.

A terme, cet établissement s'étendra sur une partie des parcelles n°7, 29 et 30 ainsi que les parcelles n°5 et 6 de la section ZP du cadastre de la commune d'Ablaincourt-Pressoir représentant une emprise foncière de 79 912 m<sup>2</sup>.

Le propriétaire des terrains et des bâtiments sera la société MAKULA SAS et l'exploitant restera la société DE RIJKE Picardie.

## 4.2 Objectifs du projet

L'entrepôt sera exploité par la société DE RIJKE Picardie qui y exercera une activité logistique pour le compte de ses clients.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'entrepôt logistique sera construit dans sa totalité en 2 phases :

- 1ere phase correspondant à la construction d'une cellule de 12 000 m<sup>2</sup> et des bureaux, locaux sociaux et locaux techniques (phase en cours),
- 2eme phase correspondant à la construction de 2 cellules supplémentaires de 11 785 m<sup>2</sup> et 10 770 m<sup>2</sup> ainsi que des bureaux, locaux sociaux et locaux techniques.

A chaque phase de construction, la première étape des travaux consistera dans le terrassement du terrain d'implantation. Les étapes suivantes seront :

- la réalisation des fondations et des réseaux enterrés,
- la construction des structures des différents bâtiments (clos couvert),
- l'aménagement intérieur des bâtiments,
- les aménagements extérieurs : voiries, zones de stationnement, bassins, plantations...

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité logistique comprendra les phases de réception, d'entreposage et d'expédition de produits conditionnés.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures d'autorisation suivantes :

- permis de construire (code de l'urbanisme),
- demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (code de l'environnement) au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2 de la nomenclature.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques                         | Valeur(s)             |
|--|-----------------------|
| - Cellules de stockage                             | 34 442 m <sup>2</sup> |
| - Bureaux et locaux sociaux                        | 345 m <sup>2</sup>    |
| - local de charge                                  | 205 m <sup>2</sup>    |
| - local sprinklage                                 | 74 m <sup>2</sup>     |
| - local technique                                  | 167 m <sup>2</sup>    |
| - Voiries, quais, aires de stationnement et bassin | 26 923 m <sup>2</sup> |
| - espaces verts                                    | 17 349 m <sup>2</sup> |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Allée de Marseille  
Pôle d'activités Haute Picardie  
80 320 ABLAINCOURT-PRESSOIR

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 9° 5 1' 16 "N Lat. 0 2° 4 9' 3 6" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 1 "Méandres et cours de la Somme entre Cléry-sur-Somme et Bray-sur-Somme" localisée à environ 7 km à l'Est du projet. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                          |                                     |  |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>               | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les site Natura 2000 les plus proches sont :<br>- le site FR2212007 "Etangs et marais du bassin de la Somme" classé au titre de la directive oiseaux localisé à environ 7 km à l'Est du projet<br>- le site FR2200357 "Moyenne vallée de la Somme" classé au titre de la directive habitats localisé à environ 8,5 km au Nord du projet. |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'exploitation de l'établissement entraînera la consommation d'eau pour les besoins du personnel et pour les essais des matériels de lutte contre l'incendie. L'eau utilisée proviendra du réseau d'adduction en eau potable communal auquel l'établissement sera raccordé.  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain d'emprise du projet est globalement plat. Les éventuels déblais pour la réalisation des fondations et des bassins seront réutilisés au maximum sur site.  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain d'accueil du projet d'extension est actuellement constitué d'un champ cultivé. Il ne présente pas d'arbres, de haies, de points d'eau. Aucun corridor écologique n'est recensé dans cette zone au sein de la trame verte et bleue définie par le SCoT Santerre Haute Somme auquel appartient la commune d'Ablaincourt-Pressoir. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|                  |  |  |  |   |
|------------------|--|--|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>   | Le terrain d'extension est localisé au sein du pôle d'activités Haute Picardie. Il est actuellement utilisé pour une activité agricole dans l'attente de son urbanisation.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input checked="" type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>   | Le projet présentera uniquement un risque d'incendie de par la nature combustible des matières premières et produits stockés. Ce risque sera cependant maîtrisé par le respect des prescriptions techniques de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 (ICPE).  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>                       | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>   | Le fonctionnement de l'établissement engendrera un trafic lié au personnel d'exploitation (véhicules légers - VL) et à la réception et l'expédition des produits stockés (poids lourds - PL). Ce trafic sera au maximum de 60 VL et 100 PL par jour en configuration future.  |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>                       | L'exploitation de l'établissement sera uniquement à l'origine d'émissions sonores liées à la circulation des poids lourds et dans une moindre mesure des véhicules légers. La maintenance des produits sera réalisée à l'intérieur du bâtiment de stockage.<br><br>Le terrain est localisé à proximité des autoroutes A1 et A29 et de la voie ferrée LGV Nord-Europe reliant notamment Paris à Lille. |

|                  |   |                                     |                                     |  |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Les émissions lumineuses seront limitées à l'éclairage des zones de circulation et des accès pendant les heures de fonctionnement de l'établissement et en période de faible luminosité. Cet éclairage répondra à une exigence de sécurité et de confort du personnel.</p>  |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Les rejets atmosphériques seront uniquement liés à la circulation des véhicules et au fonctionnement ponctuel des chaudières gaz de faible puissance permettant le chauffage des cellules par aérothermes eaux chaude.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Seules des eaux usées sanitaires seront générées et rejoindront le réseau public d'assainissement. Les eaux pluviales de toiture rejoindront un bassin de régulation puis un bassin d'infiltration internes au site dimensionnés à cet effet. Les eaux pluviales de voiries seront traitées au sein d'un séparateur à hydrocarbures avant de rejoindre le bassin de régulation et le bassin d'infiltration.</p> |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>L'exploitation de l'établissement entraînera la production de déchets non dangereux de type déchets de bureaux, cartons, palettes, emballages etc. Des déchets dangereux pourront être produits lors des opérations de maintenance des équipements (batteries usagées, boues du séparateur à hydrocarbures...)</p>  |

|   |   |                                     |                                     |  |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les terrains sont localisés au sein du pôle d'activités Haute Picardie. Une partie est actuellement utilisée pour une activité agricole dans l'attente de son urbanisation. La partie restante est en cours de construction (construction de la partie de l'entrepôt logistique d'ores et déjà autorisée). |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principales mesures qui seront prises dans ce cadre sont les suivantes :

- traitement, régulation et infiltration des eaux pluviales,
- confinement d'éventuelles eaux d'extinction au sein d'un bassin étanche,
- implantation des parois du bâtiment de stockage à plus de 20 m des limites de propriété afin de maîtriser les distances atteintes par les effets thermiques d'un éventuel incendie vis à vis des tiers,
- création d'un aménagement paysager intégrant une zone de retrait d'environ 50 m entre la cellule Nord et la limite de propriété Nord afin de faciliter l'insertion paysagère du bâtiment dans l'environnement local.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A l'instar de la précédente demande d'examen au cas par cas associée à la construction de l'entrepôt logistique et ayant abouti à une dispense d'évaluation environnementale par l'arrêté du 5 décembre 2018, les mesures prévues et les caractéristiques de l'environnement conduisent à penser qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire pour ce projet d'extension :

- implantation au sein du pôle d'activités Haute Picardie, sur des terrains dédiés à l'urbanisation et en dehors de toute zone d'intérêt écologique,
- gestion des eaux pluviales par régulation puis infiltration conformément au règlement de la zone ayant fait précédemment l'objet d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau,
- positionnement idéal pour le trafic orienté depuis et vers les autoroutes A1 et A29 sans traversée de zones habitées.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Gouvieux

le, 13/11/2019

Signature

**MAKALU**  
Société par actions simplifiée  
3 rue de Chantilly  
60270 GOUVIEUX  
RCS Compiègne 850 454 844

